

Le présent Code de conduite en matière de jeu responsable (JR) (le « Code JR ») d'OLG s'applique à certains employés d'OLG et (ou) du fournisseur de services. Le Code JR repose sur des principes de responsabilité et de transparence, et est représentatif de la façon dont OLG s'efforce de gérer les produits liés au jeu et les environnements de jeu en Ontario. Le Code JR s'articule autour de la façon dont OLG cherche à communiquer aux clients ses messages sur le JR.

Dans la mesure de l'application de mes devoirs et de mes responsabilités à l'égard d'OLG ou du fournisseur de services, je reconnais ce qui suit.

(1) Conformité

- (a)** J'adhérerai aux normes de JR établies par la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) et OLG.
- (b)** Je me familiariserai avec les enjeux relatifs au JR dans les politiques d'OLG.
- (c)** Je ferai le suivi de tous les incidents liés au JR à l'aide de logiciels de la manière indiquée par OLG et (ou) le fournisseur de services.
- (d)** J'assisterai OLG ou le fournisseur de services en maintenant les dossiers liés au JR pour la période requise comme le précisent les ententes contractuelles intervenues entre le fournisseur de services et OLG.

(2) Commercialisation

- (a)** Je ferai en sorte que les produits et les services d'OLG ou du fournisseur de services soient commercialisés avec exactitude et intégrité, notamment l'intégration du contenu lié au JR développé par OLG.
- (b)** Je me familiariserai avec les lignes directrices commerciales énoncées dans les Politiques d'OLG, les programmes de fidélisation de la clientèle d'OLG ou du fournisseur de services et avec les normes pertinentes de la CAJO.

(3) Formation et assistance des clients au JR

- (a)** J'effectuerai la formation au JR demandée par OLG.
- (b)** Je comprends que le programme d'OLG fait partie de mon environnement de travail, et je tiendrai compte des principes du JR dans l'accomplissement de mes devoirs et responsabilités.
- (c)** Je comprends que le JR pourra faire partie de mon évaluation du rendement annuelle.
- (d)** Je soutiendrai les clients conformément à la formation reçue sur les enjeux du JR.

- (e)** J'aiderai OLG ou le fournisseur de services dans sa tâche visant à faire face au jeu problématique, notamment en établissant des liens vers les services de soutien lié au jeu et vers les réseaux communautaires.

(4) Information des clients sur le JR

- (a)** Je comprends que la formation que je dois recevoir comprend l'enseignement des concepts de base liés au jeu, notamment son caractère aléatoire, les probabilités, les fonds qui retournent aux clients, les risques potentiels du jeu et les endroits où les clients peuvent chercher de l'aide. J'intégrerai cette formation à mes tâches, le cas échéant.
- (b)** J'aiderai OLG ou le fournisseur de services en lien avec l'installation du matériel de JR / contenu sur le JR aux endroits désignés.
- (c)** J'aiderai OLG ou le fournisseur de services à fournir un accès et un espace adéquat à OLG et aux personnes autorisées par elle pour la tenue d'événements promotionnels concernant le JR.
- (d)** J'aiderai OLG ou le fournisseur de services à appliquer le programme JR d'OLG, tel que décrit dans les politiques d'OLG, notamment le programme d'autoexclusion d'OLG et ce que doivent faire les clients pour s'inscrire à l'autoexclusion et s'informer sur le programme.

(5) Recherche et amélioration continue

- (a)** J'aiderai OLG ou le fournisseur de services à appliquer la recherche factuelle et l'innovation technologique pour soutenir le programme JR, au besoin.
- (b)** J'aiderai OLG ou le fournisseur de services à faciliter la recherche sur le JR en fournissant un accès permettant aux chercheurs autorisés par OLG de faire de la recherche (par sondage ou autrement) et (ou) de recruter des participants, et en participant aux sondages des employés.

J'affirme que j'ai lu et compris les conditions des présentes.

[Insérer le nom de l'employé d'OLG ou du fournisseur de services]

